

Nombre de membres au Conseil de Communauté : 108 titulaires – 39 suppléants	Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants	Conseillers présents : 57 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 18 Absent(s) excusé(s) : 35 Absent(s) : 17
--	---	---

Date de convocation : 20 juin 2017

Vote(s) pour : 75
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du Lundi 26 juin 2017,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2017-06-26-CC-16.1 :

Attribution des fonds de concours d'investissement pour l'année 2017.

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Budget Primitif 2017 approuvé par délibération du Conseil de Communauté du 27 mars 2017,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 27 mars 2017 portant mise en place des fonds de concours et approbation du règlement d'attribution des fonds de concours,
VU le compte rendu de la Commission d'Attribution du 11 mai 2017 joint en annexe,
CONSIDÉRANT les projets d'investissement des communes éligibles aux fonds de concours conformément au règlement d'attribution des fonds de concours de Metz Métropole,

DECIDE d'attribuer, pour l'année 2017, 982 808 € au titre des fonds de concours à 18 communes membres de Metz Métropole, selon le tableau présenté en annexe, en vue de participer au financement de leurs projets d'investissement,
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'attribution de fonds de concours avec chaque commune bénéficiaire.

Pour extrait conforme
Metz, le 27 juin 2017
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



	Objet:	COMMISSION D'ATTRIBUTION DES FONDS DE CONCOURS 2017
	Rédacteur: Tél et e-mail:	Mylène DAVEAUX 03.87.39.89.82 mdaveaux@metzmetropole.fr

OBJET: Attribution des fonds de concours pour l'année 2017	Date de rédaction:	11 mai 2017
Diffusion aux membres de la Commission d'attribution	Participants:	M. BOHL, M. HORY, M. DEFAUX, Mme LANG, Mme MATHIAS, Mme MICHEL, Mme WEBER, M. CAMBIANICA, M. HUBER, M. PEULTIER, M. ROSIER, M. HERDE, M. LOGIN. Participaient également en qualité d'expert : M. SCHLEICH - Conseiller spécial du Président, Mme KISSEL – Directrice Générale des Services, Mme GOUSTIAUX – DGA Ressources et Moyens, Mme MARCHAL – Responsable Pôle Prospective-Budget, Mme DAVEAUX – Chargée d'Etudes Finances. Excusés: M. BAUCHEZ, M. LE BER Absent: M. GROS

PJ : Le tableau détaillant le montant de fonds de concours par commune bénéficiaire est annexé au présent compte rendu.

Relevé de décisions

- Attribution de fonds de concours pour l'année 2017.
Il est proposé par la Commission d'Attribution d'attribuer un fonds de concours au titre de l'année 2017 pour un montant total de 982 808 euros, soit 98% du montant de l'autorisation de programme prévue au budget primitif 2017. Les communes de Montigny-lès-Metz, Fey et Jury sont invitées à proposer leur projet en 2018 compte tenu de la date d'achèvement de leurs travaux qui interviendra en cours de l'année prochaine.
Compte tenu de la nature du projet de la commune de Sainte-Ruffine, la Commission d'Attribution propose de rejeter la demande au motif que le projet n'entre pas dans le champ des opérations éligibles défini par le règlement d'attribution des fonds de concours puisqu'il concerne le parc privé de la commune et qu'il est productif de revenus pour la collectivité.
- La Commission d'Attribution demande que la part non-affectée de l'autorisation de programme 2017 (17 192 euros) puisse être inscrite en abondement des autorisations de programmes ultérieures.
- La Commission d'Attribution propose de modifier le règlement d'attribution des fonds de concours en vigueur afin d'avancer la date limite de dépôt des dossiers au 31 décembre N-1, ce qui permettra l'attribution des fonds de concours de l'exercice N lors de la même séance que le vote du Budget Primitif N et ainsi une information des communes plus tôt.

Le Président

Jean-Luc BOHL
Maire de Montigny-lès-Metz
1^{er} Vice-Président du Conseil Régional

FONDS DE CONCOURS 2017

TABLEAU DE SYNTHESE DES PROPOSITIONS
DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DU 11 MAI 2017

Commune porteuse du projet	Projet inter-communal	Avec la commune de	Répartition	Nom du projet	Montant du projet TTC	Proposition de la commission Montant du FDC 2017
Plappeville	Oui	Lorry-les-Metz	54% - 46%	Réalisation d'une pelouse en gazon synthétique et mise à niveau de l'éclairage du stade municipal de la commune de Plappeville	574 800	93 200
Cuvry	Non	Sans objet	-	Construction d'une salle multisports	1 910 400	100 000
Lorry-les-Metz	Non	Sans objet	-	Réhabilitation et extension du foyer communal	871 788	50 000
Pouilly	Non	Sans objet	-	Aménagement de l'ancien central téléphonique en atelier technique municipal	94 427	30 163
Scy-Chazelles	Non	Sans objet	-	Réhabilitation de l'église Saint-Rémi	529 654	100 000
Chesny	Non	Sans objet	-	Réhabilitation d'une maison lorraine en une Maison des Services Publics	236 000	50 000
Saint-Julien-lès-Metz	Non	Sans objet	-	Mise aux normes accessibilité Hôtel de ville	77 940	32 577
Vantoux	Oui	Nouilly	50% - 50%	Agrandissement de l'école intercommunale Les Moulins: 1- Rentrée 2017: Création d'une classe supplémentaire; 2- Rentrée 2018: Création de 2 classes supplémentaires et extension du périscolaire.	500 000	100 000
Marly	Non	Sans objet	-	Construction d'un club house pétanque	43 000	17 917
Ban-Saint-Martin	Non	Sans objet	-	Aménagement des abords du gymnase et de la nouvelle entrée du collège Jean BAUCHEZ	231 285	95 000
Lessy	Non	Sans objet	-	Aménagement d'un atelier municipal et de locaux du personnel	240 155	57 542
Châtel-Saint-Germain	Non	Sans objet	-	Création d'un terrain multisports et réhabilitation d'un terrain en schiste rue de la Gare	45 600	11 310
Rozerieulles	Non	Sans objet	-	Travaux à la Maison des Associations	28 946	7 481
Vaux	Non	Sans objet	-	Remplacement de 29 lanternes vétustes par des luminaires à LED	16 782	7 014
Marieulles	Non	Sans objet	-	Aménagement d'un local technique	240 000	80 000
Ars Laquenexy	Non	Sans objet	-	Travaux d'assainissement demandés par Haganis (courrier 13 mars 2017)	48 000	20 000
Vany	Non	Sans objet	-	Aménagement d'un terrain multisports	129 933,60	30 604
Peltre	Non	Sans objet	-	Rénovation et agrandissement de la Mairie	1 505 424	100 000
Total						982 808
Reliquat sur l'enveloppe de 1 million d'euro au Budget Primitif 2017						17 192

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 26 juin 2017.		Contrôle de légalité
Point 16.1 – Attribution des fonds de concours d'investissement pour l'année 2017. X	1	
Annexe : Relevé des décisions de la Commission.	1	
Annexe : Tableau de synthèse des propositions de la Commission.	1	
Point 16.2 – Affectation de l'autorisation de programme "Fonds de concours 2017". X	1	
Point 16.3 – Fonds de concours 2017 : modification du règlement d'attribution. X	1	
Annexe : Règlement d'attribution.	1	
Point 17 – Communication des délibérations prises par le Bureau : X	1	
Annexe : Bureau du 10 avril 2017.	1	
Annexe : Bureau du 15 mai 2017	1	
Annexe : Bureau du 19 juin 2017	1	
Point 18 – Communication des décisions : X	1	
Annexe : Tableau récapitulatif des décisions.	1	
Annexe : Tableau récapitulatif des marchés publics et avenants.	1	
Annexe : Tableau récapitulatif des décisions prises en matière de procédures contentieuses.	1	
Nombre total des actes transmis : 5 délibérations dont 4 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 27 juin 2017
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

